Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le 18/04/2025
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

DÉPARTEMENT DU TARN
ARRONDISSEMENT DE CASTRES

Parc Georges Spénale
81 370 SAINT-SULPICE-LA-POINTE
Tél : 05.63.40.22.00
Email : mairie@ville-saint-sulpice-81.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 Avril 2025

Délibération n° DL-250410-022

Objet :

Budget Annexe Transport Urbain

Compte administratif 2024

Date de la convocation : 4 avril 2025

Conseillers en exercice : 29
Présents : 18
Procurations 9

Votants 26
(M. Raphaël BERNARDIN, Maire, ne prend pas part au vote)
Pour : 26
Vote à l'unanimité

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de Saint-Sulpice-la-Pointe, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Raphaël BERNARDIN, Maire.

Présents : M. Raphaël BERNARDIN, Maire – Mme Hanane MAALLEM, Mme Nathalie MARCHAND, M. Maxime COUPEY, Mme Laurence BLANC, MM. Stéphane BERGONNIER et Bernard CAPUS, Adjoints - Mmes Bernadette MARC et Marie-Claude DRABEK, Mme Andrée GINOUX, MM. Nicolas BÉLY et Benoît ALBAGNAC, Mmes Emmanuelle CARBONNE et Muriel PHILIPPE, M. Christian RIGAL, Mmes Nadia OULD AMER et Isabelle MANTEAU, M. Julien LASSALLE.

Excusés : M. Laurent SAADI (procuration à Mme Nathalie MARCHAND), M. Jean-Pierre CABARET (procuration à Mme Bernadette MARC) M. Alain OURLIAC (procuration à Mme Laurence BLANC), M. Christian JOUVE (procuration à Mme Emmanuelle CARBONNE), M. Jean-Philippe FÉLIGETTI (procuration à M. Stéphane BERGONNIER), Mme Laurence SÉNÉGAS (procuration à Mme Nadia OULD AMER), M. Cédric PALLUEL (procuration à Mme Marie-Claude DRABEK), Mme Valérie BEAUD (procuration à Mme Hanane MAALLEM), M. Maxime LACOSTE (procuration à Mme Isabelle MANTEAU.

Absents : MM. Stéphane FILLION et Sébastien BROS.

Secrétaire de séance : Mme Nathalie MARCHAND

À la demande de M. le Maire, M. Jérémie COMBES, Directeur du service Finances, Achats et Conseil Stratégique informe l'Assemblée que le compte administratif est établi en fin d'exercice par l'Ordonnateur. Il retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes du Service Public de Transport Urbain de la Commune.

Le compte administratif est ainsi le bilan financier de l'Ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. Il constitue l'arrêté des comptes du Service Public de Transport Urbain de la Commune à la clôture de l'exercice budgétaire.

Il retrace toutes les recettes (y compris celles non titrées) et les dépenses réalisées au cours d'une année, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (restes à réaliser).

Pour l'exercice 2024, le compte administratif du service public de transport urbain se présente comme suit :

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE TRANSPORT URBAIN
EXERCICE 2024

		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT 2024
REALISATIONS DE L'EXERCICE	SECTION DE FONCTIONNEMENT	186 838,57 €	199 257,41 €	12 418,84 €
	SECTION INVESTISSEMENT			- €

REPORT 2023	REPORT EN SECTION DE FONCTIONNEMENT (002)		11 094,43 €
	REPORT EN SECTION D'INVESTISSEMENT (001)		

RESULTAT 2024 AVEC REPORTS	SECTION DE FONCTIONNEMENT (002)		23 513,27 €
	SECTION INVESTISSEMENT (001)		- €

RESTES A REALISER EN 2025	SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	SECTION INVESTISSEMENT		
	TOTAL RAR	0,00 €	0,00 €

				SOLDE EXECUTION
RESULTAT CUMULE	SECTION DE FONCTIONNEMENT	186 838,57 €	210 351,84 €	23 513,27 €
	SECTION INVESTISSEMENT	- €	- €	- €
	TOTAL CUMULE	186 838,57 €	210 351,84 €	23 513,27 €

Compte administratif du budget annexe de transport urbain 2024 par section et chapitres.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé	BP+DM 2024	CA 2024	% de réalisations
011	Charge à caractère général	211 094,43 €	186 838,57 €	88,51%
TOTAL GENERAL		211 094,43 €	186 838,57 €	88,51%

RECETTES

Chapitre	Libellé	BP+DM 2024	CA 2024	% de réalisations
R002	Résultat exploitation reporté	11 094,43 €	- €	0,00%
70	Ventes de produits fabriqués	13 000,00 €	12 257,41 €	94,29%
74	Dotations et Participations	187 000,00 €	187 000,00 €	100,00%
TOTAL GENERAL		211 094,43 €	199 257,41 €	94,39%

Le Conseil Municipal ainsi informé et après en avoir délibéré,

- Vu Code général des collectivités territoriales ;
- Vu la délibération n° DL-250410-021 du 10 avril 2025 approuvant le Compte de gestion 2024 du budget annexe Transport Urbain de la Commune dressé par le Comptable Public ;
- Vu l'avis de la commission municipale « Administration générale/ Prévention sécurité » du 25 mars 2025 et ayant entendu l'exposé de son rapporteur ;
- Considérant que M. le Maire a quitté la séance et que l'Assemblée siège sous la Présidence de Mme Hanane MAALLEM, Première adjointe, qui soumet le point au vote de l'Assemblée, au titre de l'article L 2121-14 du Code général des collectivités territoriales ;
- Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières, suffisamment justifiées et conformes au compte de gestion du comptable public ;
- Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif et du Compte de Gestion ;

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

DÉCIDE

- D'adopter le Compte administratif 2024 du Budget annexe Transport Urbain de la Commune arrêté comme ci-dessus ;
- De charger M. le Maire et M. le Comptable public, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré les jour mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Maire,

Raphaël BERNARDIN

La Secrétaire de séance,

Nathalie MARCHAND

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication.
Cette saisine pourra se faire, pour les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargés de la gestion d'un service public, par la voie habituelle du courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : http://www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le 18/04/2025
ID : 081-218102713-20250410-DL250410016-BF

Vu pour être annexé à la délibération
n° DL-250410-016 du 10/04/2025
Saint-Sulpice-la-Pointe, le 10/04/2025
Le Maire,

Raphaël BERNARDIN

COMMUNE DE SAINT-SULPICE-la-POINTE (Tarn) 81

Ville Saint-Sulpice La Pointe

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant :

« une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Cette note présente donc les principales informations et évolutions des comptes administratifs du budget principal de la Commune et de ses budgets annexes.

Le compte administratif 2024 retrace l'ensemble des mandats de dépenses et titres de recettes émis par la Commune au cours de l'exercice.

La Commune de Saint-Sulpice-la-Pointe dispose de 5 budgets :

- Le budget principal de la Commune,
- Le budget annexe de service public de gestion de l'assainissement,
- Le budget annexe de service public de Transport Urbain.
- Le budget annexe Lotissement Montauty,
- Le budget annexe de service public industriel commercial Energies Renouvelables.

BUDGET PRINCIPAL

A la clôture de l'exercice 2024, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat, hors report 2023, se décomposant comme suit :

- **Section Investissement : - 468 702,34 €.**
- **Section de Fonctionnement : 952 000,59 €**

Pour mémoire, les reports de l'exercice 2023 s'élève :

- **En section de Fonctionnement : 309 638,50 €**
- **En section d'Investissement : 358 794,06 €**

Le résultat d'exécution 2024 avec reports est excédentaire à hauteur de **1 151 730,81 €.**

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410016-BF

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement représente les dépenses du « quotidien » de la collectivité. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

DEPENSES

En 2024, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 11 276 436,10 €

Chapitre	Libellé	BP + BS + DM 2024	CA 2024	% de réalisation
011	Charges à caractère général	2 675 000,00 €	2 650 884,76 €	99,10%
012	Charges de personnel	6 900 000,00 €	6 576 273,96 €	95,31%
014	Atténuation de produits	5 000,00 €	3 506,00 €	70,12%
65	Charges de gestion courante	1 492 200,00 €	1 122 207,97 €	75,20%
66	Charges financières	132 000,00 €	128 502,28 €	97,35%
67	Charges exceptionnelles	15 000,00 €	3 475,24 €	23,17%
68	Dotation aux provisions	25 000,00 €	2 179,67 €	8,72%
TOTAL charges réelles de fonctionnement		11 244 200,00 €	10 487 029,88 €	93,27%
023	Virement à la section d'investissement	797 538,50 €	- €	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	840 900,00 €	789 406,22 €	93,88%
TOTAL GENERAL		12 882 638,50 €	11 276 436,10 €	87,53%

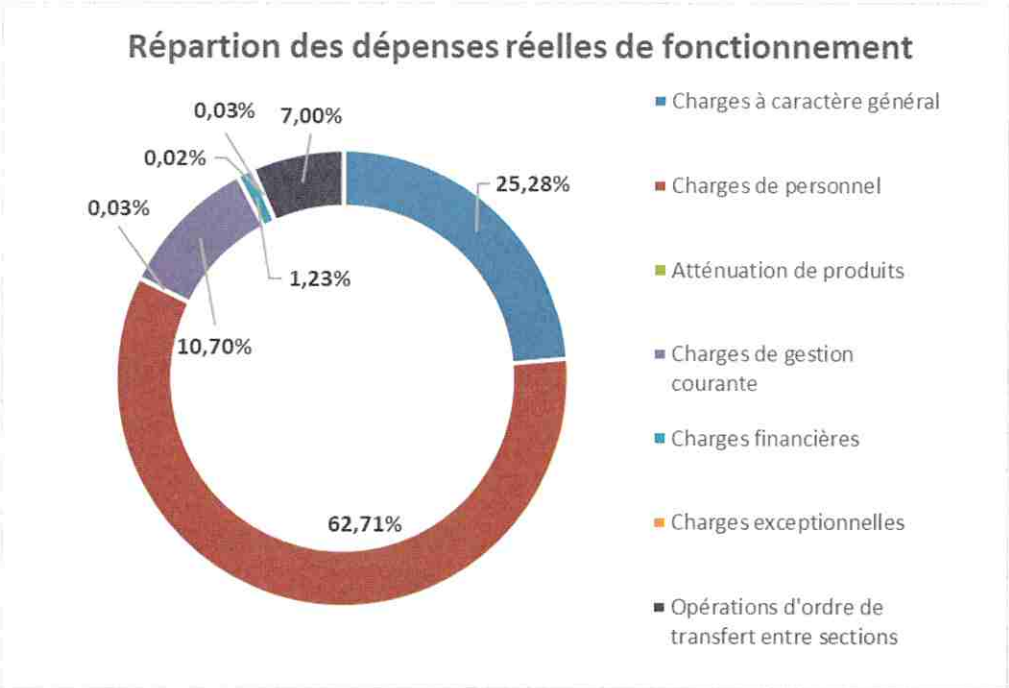

Le chapitre 011, charges à caractère général regroupe les dépenses nécessaires au fonctionnement des différents services. Il affiche une progression de 1,74% par rapport à 2023.

Les principales dépenses concernent les fluides, la restauration scolaire et l'entretien du patrimoine routier et bâtimentaire. Près des ¾ des dépenses sont fortement impactées par la conjoncture et avec une forte exposition à l'inflation.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410016-BF

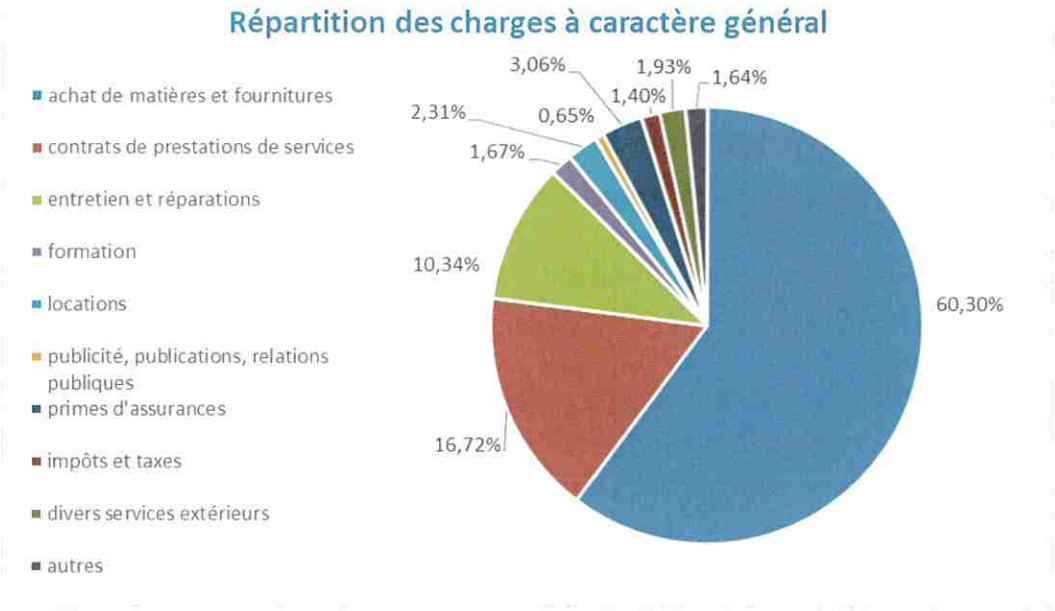

Le chapitre 012, charges de personnel, afficherait une hausse de + 2.047 % par rapport à 2023, à 6 576 000 €. Cette hausse a été plutôt maitrisée en 2024 malgré l'impact des mesures de lutte contre la baisse du pouvoir d'achat :

- Augmentation point indice + 1,5 % (sur 6 mois)
- Augmentation 5 pts indice / agent
- Prime pouvoir achat (50 %)
- Augmentation cotisation retraite CNRACL.

Le chapitre 014 regroupe un reversement de droits de mutations suite à une exonération et à un dégrèvement de fiscalité directe d'un montant perçu à tort.

Le chapitre 65, autres charges de gestion courante, est en hausse de + 13,85 % par rapport à 2023 à 1 122 207,97 €.

Cette forte augmentation s'explique en grande partie par l'intégration sur ce chapitre des participations versées à Territoire d'Energie 81 relatives au passage en LED de l'éclairage public et aux différents travaux menés sur l'éclairage public auparavant comptabilisé en section d'investissement. Cette charge supplémentaire a représenté en 2024 un montant de 104 000 €

Les autres dépenses du chapitre 65 se résument comme suit :

- Subvention aux associations : 273 360 €
- Participation CCAS : 220 000 €
- Subvention équilibre Transport Urbain : 187 000 €
- Participations organismes extérieurs, 180 582 €, dont :

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410016-BF

  - OGEC : 77 909 €
  - FEDERTEP : 71 520 €
  - SDET : 34 770 €
- Indemnité des élus : 138 372,67 €
- Créances admises en non-valeur ou éteintes : 10 157 €

Le chapitre 66, charges financières, présente le remboursement des intérêts des annuités des emprunts de la commune. Pour l'année 2024, l'annuité s'élève à 128 500,00 €.

Le chapitre 67 intègre des charges exceptionnelles supportées par la commune, comme des prises en charge de remboursement de sinistres ou des annulations de titres sur exercices antérieurs. Le montant de ce chapitre pour 2024 est de 3 475,00 €.

Le chapitre 68, correspondant à des dotations aux provisions, représente un montant de 2 179,67 € faisant référence à des créances non recouvrées à la fin de l'exercice 2024.

RECETTES

Les produits de fonctionnement 2024 se sont élevées à 12 228 436,69 €.

Chapitre	Libellé	BP + BS + DM 2024	CA 2024	% de réalisation
002	Résultat d'exploitation reporté	309 638,50 €		
013	Atténuation de charges	100 000,00 €	60 126,06 €	60,13%
70	Ventes de produits fabriques	925 000,00 €	930 285,23 €	100,57%
73	Impôts et taxes	7 147 342,00 €	7 125 158,93 €	99,69%
74	Dotations,Subventions, participations	4 074 608,00 €	3 906 380,42 €	95,87%
75	Autres produits de gestion courante	85 100,00 €	29 787,94 €	35,00%
76	Produits financiers	50,00 €	11,63 €	23,26%
77	Produits Exceptionnels	15 900,00 €	24 797,98 €	155,96%
78	Reprise sur provisions	5 000,00 €	3 123,23 €	
TOTAL recettes réelles de fonctionnement		12 662 638,50 €	12 079 671,42 €	95,40%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	220 000,00 €	148 765,27 €	67,62%
TOTAL GENERAL		12 882 638,50 €	12 228 436,69 €	94,92%

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410016-BF

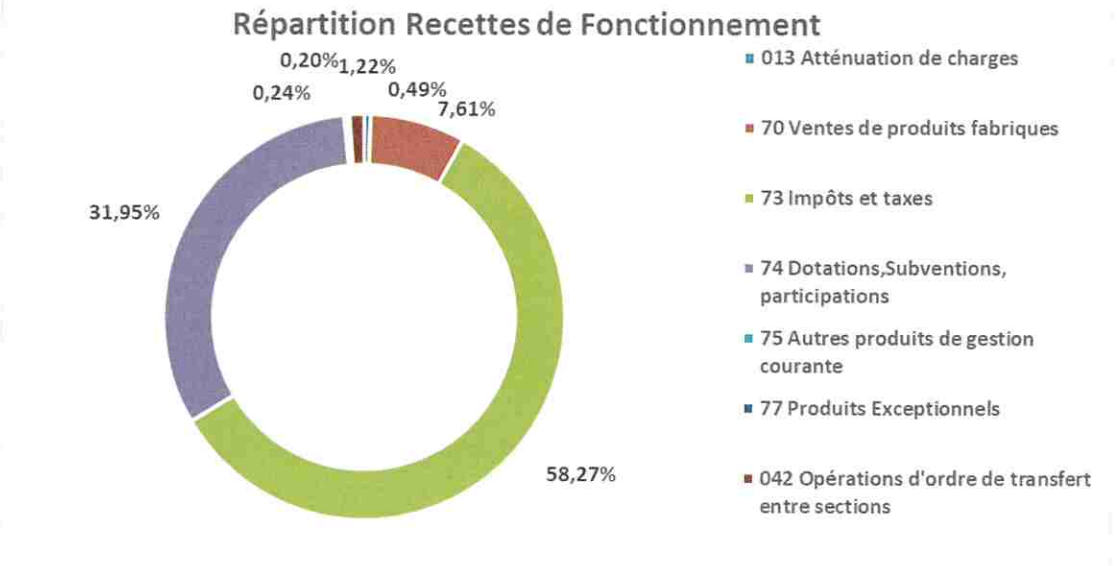

Le **chapitre 013**, qui correspond aux versements des indemnités journalières par la sécurité sociale ou notre organisme d'assurance du personnel, est sensiblement équivalent par rapport à 2023 faisant apparaître une stabilité dans les absences et dans le versement de certaines indemnités.

Le chapitre 70 intègre les ventes des produits des services. L'exécution de l'année 2024 intègre une augmentation des recettes d'occupation du domaine public avec la perception de la redevance liée aux ombrières du complexe de Moletrincade, ainsi que la refacturation au CCAS des frais de personnel issus de la mutualisation des services administratifs.

Ce chapitre intègre également la refacturation des frais de gestion (personnel) du service d'assainissement ainsi que la refacturation à la Communauté de Communes des frais de mise à disposition du personnel et de locaux

Le chapitre 73 regroupe les recettes liées à la fiscalité locale. L'année bénéficie de la revalorisation des bases de valeurs locatives pour le calcul de la taxe foncières sur les propriétés bâties à hauteur de + 2,83 % pour le territoire.

	TAXE HABITATION		TAXE FONCIERE BATI		TAXE FONCIERE NON BATIE		TOTAL		EVOLUTION
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023/2024
BASES VALEURS LOCATIVES	551 591	530 291	10 407 414	10 702 245	84 045	88 552			
évolution		-3,86%		2,83%		5,36%			
TAUX 2024	11,76%	11,76%	61,53%	61,53%	120,74%	120,74%			
PRODUITS (lissage compris)	64 867 €	62 362 €	6 395 993 €	6 580 511 €	101 476 €	106 918 €	6 562 336 €	6 749 791 €	2,86%
EFFET COEFFICIENT CORRECTEUR			1 699 795 €	1 723 845 €			1 699 795 €	1 723 845 €	
PRODUIT	64 867 €	62 362 €	4 696 198 €	4 856 666 €	101 476 €	106 918 €	4 862 541 €	5 025 946 €	3,36%
évolution		-3,86%		3,42%		5,36%			

Avec le produit de la taxe d'habitation sur les logements vacants (23 792 €), le produit issu de la fiscalité locale représente 5 049 738,00 €, hors compensation de perte de taxe foncière sur les locaux professionnels (663 531,00 €, comptabilisé au chapitre 74).

En prenant en compte cette compensation, le produit fiscal augmente de 1,27 % par rapport à 2023 ce qui représente 71 000 € de recettes supplémentaires.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410016-BF

Le Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) pour 2024 est stable et s'élève à 142 601 €.

Les droits de mutation sont dans la continuité de 2023, fortement impactés par le ralentissement du marché de l'immobilier dû à la hausse des taux de prêt. Le produit des droits de mutation est estimé à 282 750 € soit une baisse de 15 % par rapport à 2023 après déjà une diminution de 40 % par rapport à 2022.

L'attribution de compensation versée par la Communauté de Communes est identique à 2023 et s'élève à 1 271 108 €

La taxe sur la consommation finale d'électricité représente une recette de 250 385 €.

Le chapitre 74 regroupant les recettes versées par l'Etat et les autres partenaires territoriaux s'élève à 3 900 000 € (+ 4,28 %).

La dotation globale de fonctionnement représente 2 146 527,00 € en hausse de 7,96 % (+ 158 204 €) par rapport à 2023.

Le fonds de concours en section de fonctionnement de la part de la Communauté de Communes Tarn Agout représente 398 550 €, somme identique à celle de 2023.

Les participations de la CAF s'élèvent à 595 800 €, en hausse par rapport à 2023, au regard de la mise en œuvre du nouveau projet éducatif et de jeunesse sur le territoire.

Le chapitre 75 intègre les produits de gestions courantes tels que les remboursements des sinistres assurances qui ont représentés un peu plus de 29 000 € pour l'année 2024.

Le chapitre 76 retrace la perception de 11,63 € de produits d'immobilisations financières.

Le chapitre 77 répertorie les produits exceptionnels perçus par la Commune. Ils s'élèvent pour 2024 à 36 000 € correspondant notamment à :

- la cession d'immobilisations pour 5 900 €

- l'annulation de mandats émis sur exercices antérieurs : 18 897,98 €

Le chapitre 042 concerne les opérations d'ordre budgétaire ne donnant pas lieux à un décaissement.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410016-BF

LA CHAÎNE DE L'EPARGNE

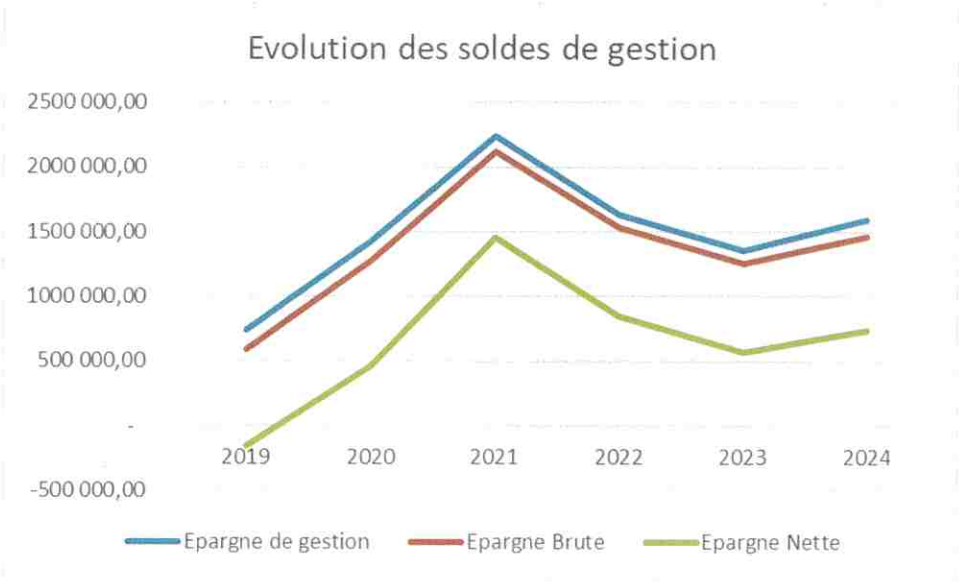

L'épargne nette dégagée de 740 125,26 € permet de venir financer à un bon niveau les dépenses d'équipements.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Les dépenses 2024 de la section d'investissement se sont élevées à 5 091 141,05 €

Chapitre	Libellé	BP +BS + DM 2024	CA 2024	RAR 2024
001	solde d'exécution reporté	- €		
16	Emprunt et dettes assimilés	725 014,00 €	724 405,51 €	
20	Immobilisations incorporelles	175 000,00 €	64 674,94 €	36 984,00 €
204	Subventions d'équipement versées	200 000,00 €	85 532,26 €	9 570,00 €
21	Immobilisations corporelles	1 728 204,51 €	787 479,37 €	163 205,40 €
23	Immobilisations en cours	3 849 000,00 €	2 482 554,75 €	385 494,09 €
26	Participations et créances rattachées à des participations	25 500,00 €	25 500,00 €	
27	Autres participations financières	20 000,00 €	- €	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	220 000,00 €	148 765,27 €	
041	Opérations patrimoniales	1 000 000,00 €	772 228,95 €	
TOTAL GENERAL		7 942 718,51 €	5 091 141,05 €	595 253,49 €

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410016-BF

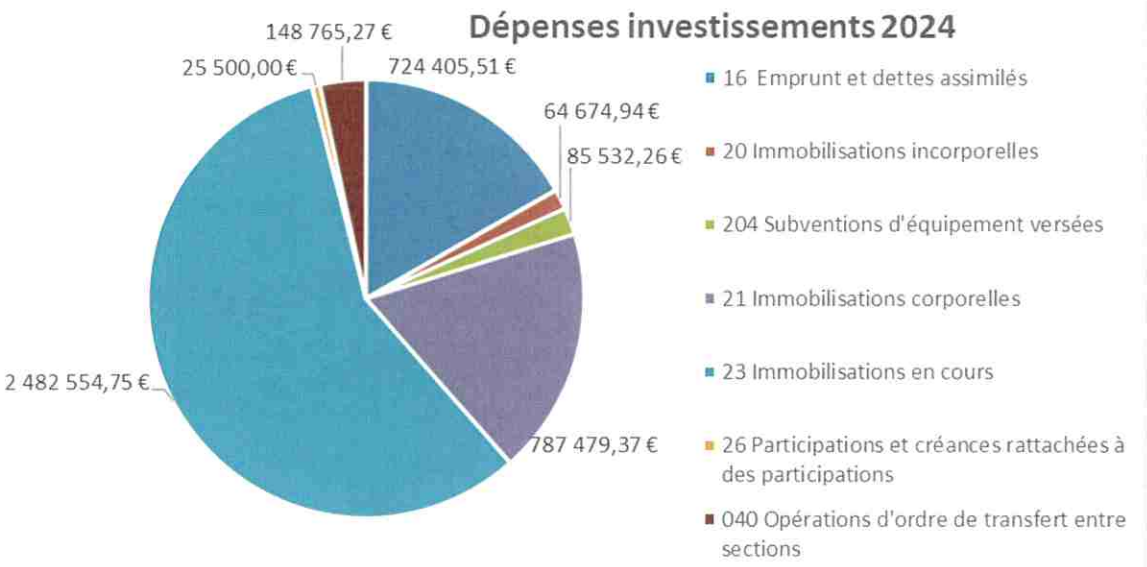

Hors dette, les dépenses d'équipement ont représenté en 2024, 3 420 241,32 € soit 25 %, soit 1400 €/hbts, des dépenses totales du budget principal soit une proportion inférieure de la répartition constatée en 2023 sur les communes de la strate 10 000- 30 000 habitants.

Les crédits inscrits au budget 2024 engagés dans la comptabilité mais non payés au 31 décembre 2024 sont distingués dans le compte administratif sous la dénomination « restes à réaliser ». Ainsi sont reportés de 2024 sur 2025, 595 253,49 €.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410016-BF

RECETTES

Les recettes de la section d'investissement se sont élevées à 4 622 438,71 €.

Chapitre	Libellé	BP + BS + DM 2024	CA 2024	RAR 2024
001	Solde d'éxécution de la section d'investissement	358 794,06 €		
10	Dotations, Fonds, réserves	1 480 000,00 €	1 497 609,82 €	
13	Subventions Investissement	1 706 385,95 €	360 663,00 €	783 722,05 €
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	
21	Immobilisations corporelles	- €	202 530,72 €	
021	Virement de la section de fonctionnement	797 538,50 €	- €	
024	Produits de cessions d'immobilisations	759 100,00 €	- €	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	840 900,00 €	789 406,22 €	
041	Opérations patrimoniales	1 000 000,00 €	772 228,95 €	
TOTAL GENERAL		7 942 718,51 €	4 622 438,71 €	783 722,05 €

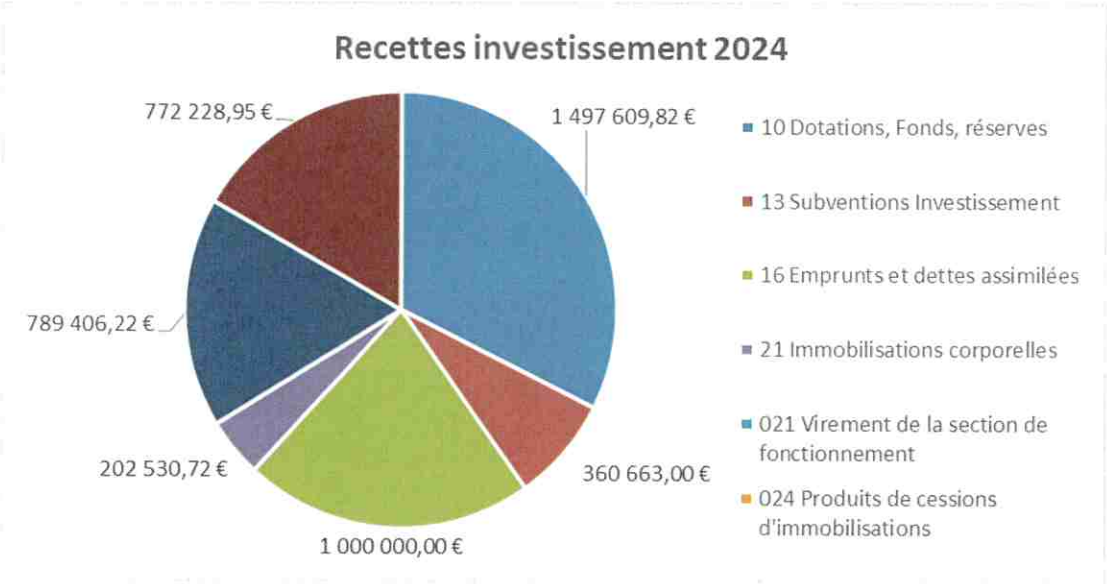

Les principales recettes d'investissements ont été constituées par :

- La taxe d'aménagement pour 322 530,88 €
- Des subventions pour 360 663,00 €
- L'affectation du résultat de 2023 pour 1 000 000 €
- Le Fond de compensation de la T.V.A pour 175 078,94 €.
- La Dotation aux amortissements pour 789 406,22 €

Afin de financer ses dépenses d'équipements la commune a souscrit en fin d'année un emprunt de 1 000 000 € sur une durée de 20 ans à un taux fixe de 3,28 %, auprès de l'Agence France Locale dont elle est désormais membre.

Au même titre que les dépenses, certaines recettes qui n'ont pas été perçues en 2024 mais ont été notifiées par les différents partenaires financiers de la Commune, sont reportées sur l'exercice suivant. Ainsi, 783 722,05 € de recettes sont reportées de l'exercice 2024 sur l'exercice 2025.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410016-BF

BUDGET ANNEXE
SERVICE PUBLIC DE GESTION DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le budget annexe assainissement, hors report, a un solde d'exécution excédentaire de 13 528 ,84 € en section de fonctionnement et en section d'investissement de 122 740,58 €.

La section de fonctionnement a vu notamment le paiement de l'accompagnement par un bureau d'études à la contractualisation et à la mise en place de la nouvelle délégation de service public de ce service.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP + DM 2024	Réalisations 2024	% de réalisations	Part budgetaire
011	Charges à caractère général	100 000,00 €	43 825,12 €	43,83%	6,63%
012	Charges de personnel	60 000,00 €	59 644,98 €	99,41%	9,03%
66	Charges financières	36 500,00 €	34 225,61 €	93,77%	5,18%
67	Charges exceptionnelles	30 000,00 €	20 276,25 €	67,59%	3,07%
022	Dépenses imprévues	10 000,00 €	- €	0,00%	0,00%
023	Virement à la section d'investissement	- €	- €		0,00%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	909 762,19 €	502 636,79 €	55,25%	76,09%
TOTAL GENERAL		1 146 262,19 €	660 608,75 €	57,63%	100,00%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP + DM 2024	Réalisations 2024	% de réalisations	Part budgetaire
002	Résultat d'exploitation reporté	63 151,52 €			
70	Ventes de produits fabriqués	490 000,00 €	450 019,69 €	91,84%	66,75%
78	Reprise sur amortissements et provisions	- €	66,77 €		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	593 110,67 €	224 051,13 €		
TOTAL GENERAL		1 146 262,19 €	674 137,59 €	58,81%	100,00%

En section d'investissement, l'année 2024 a été marquée par la finalisation des études d'acceptabilité sociale sur la réutilisation des eaux propres en sortie de station d'épuration. Le budget assainissement collectif a intégré également les travaux liés à cet objet réalisés dans le cadre du réaménagement de la Route de Lavaur.

La section d'investissement intègre le remboursement de l'annuité de capital de la dette de ce budget pour 135 544,17 €.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410016-BF

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	BP + DM 2024	Réalisations 2024	% de réalisations	Part budgetaire
13	Subventions Investissements	25 000,00 €	2 019,33 €	8,08%	0,35%
16	Emprunts et dettes assimilés	140 000,00 €	135 544,17 €	96,82%	23,17%
20	Immobilisations incorporelles	100 000,00 €	11 400,00 €	11,40%	1,95%
21	Immobilisations corporelles	550 000,00 €	208 456,78 €	37,90%	35,64%
23	Immobilisations en cours	782 149,88 €	3 424,80 €	0,44%	0,59%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	593 110,67 €	224 051,13 €	37,78%	38,31%
041	Opérations Patrimoniales	400 000,00 €	- €	0,00%	0,00%
TOTAL GENERAL		2 590 260,55 €	584 896,21 €	22,58%	100,00%

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	BP + DM 2024	Réalisations 2024	% de réalisations	Part budgetaire
001	Solde d'execution de la section d'invest reporté	546 998,36 €	- €	0,00%	0,00%
10	Dotations, fonds divers et réserves	200 000,00 €	200 000,00 €	100,00%	
13	Subventions Investissement	533 500,00 €	5 000,00 €	0,94%	0,71%
021	Virement de le section d'exploitation	- €	- €	#DIV/0!	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	909 762,19 €	502 636,79 €	55,25%	71,03%
041	Opérations Patrimoniales	400 000,00 €	- €	0,00%	
TOTAL GENERAL		2 590 260,55 €	707 636,79 €	27,32%	100,00%

Les opérations d'ordres ont retracé des régularisations d'écritures d'amortissement sur les exercices antérieurs. Ces écritures ne donnent pas lieu à des décaissements de trésorerie.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410016-BF

BUDGET ANNEXE
SERVICE PUBLIC DE TRANSPORT URBAIN

Le transport urbain est le budget permettant d'assurer le fonctionnement des deux lignes de bus du Sulpicien.

Les recettes propres du budget transport ont été de 12 257,41 € H.T. Elles représentent les ventes des tickets de transport.

Ce budget a été excédentaire en 2024 de 12 418,84 € grâce à la subvention d'équilibre de 187 000,00 € versée par le budget principal de la Commune.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP+DM 2024	CA 2024
011	Charge à caractère général	211 094,43 €	186 838,57 €
TOTAL GENERAL		211 094,43 €	186 838,57 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP+DM 2024	CA 2024
R002	Résultat exploitation reporté	11 094,43 €	- €
70	Ventes de produits fabriqués	13 000,00 €	12 257,41 €
74	Dotations et Participations	187 000,00 €	187 000,00 €
TOTAL GENERAL		211 094,43 €	199 257,41 €

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410016-BF

BUDGET ANNEXE
LOTISSEMENT MONTAUTY

L'exécution de ce budget a constaté en 2024 par la perception des échéances mensuelles de remboursement de la part des familles et de l'emprunt souscrit par la commune pour la réalisation des travaux.

Des écritures de régularisation de comptabilisation de TVA ont également été réalisées en 2024 en section de fonctionnement.

Le budget annexe « Lotissement Montauty » présente un solde d'exécution excédentaire en section de fonctionnement de 40 374,85 € et de 63,47 € en section d'investissement.

Avec la prise en compte des reports de l'année 2023, le résultat de clôture 2024 est de – 5 041,28 €.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP+DM 2024	CA 2024
011	Charge à caractère général	338 763,97 €	197 261,73 €
66	Charges financières	1 790,00 €	1 707,19 €
68	Dotations pour provisions et dépréciations	50,00 €	48,35 €
TOTAL GENERAL		340 603,97 €	199 017,27 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP+DM 2024	CA 2024
002	Résultat d'exploitation reporté	8 013,97 €	
75	Autres produits de gestion courante	1 840,00 €	3,00 €
77	Produits exceptionnels	330 750,00 €	239 389,12 €
TOTAL GENERAL		340 603,97 €	239 392,12 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	BP+DM 2024	CA 2024
001	Solde d'exécution de la section d'invest reporté	53 493,57 €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées	17 000,00 €	16 953,61 €
27	Autres immobilisations financières	11 220,00 €	- €
TOTAL GENERAL		81 713,57 €	16 953,61 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	BP+DM 2024	CA 2024
16	Emprunts et dettes assimilées	53 493,57 €	- €
27	Autres immobilisations financières	28 220,00 €	17 017,08 €
TOTAL GENERAL		81 713,57 €	17 017,08 €

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410016-BF

BUDGET ANNEXE
SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL ENERGIES RENOUVELABLES

Afin d'autoconsommer l'énergie électrique produite par les toitures des bâtiments publics et revendre le surplus de production, la Commune a créé en 2023 un budget annexe de service Public Industriel et Commercial (SPIC) « Energies Renouvelables ».

L'année 2024 a vu le commencement des travaux de réalisation de ces opérations sur les toitures des bâtiments du centre technique municipal et de l'espace Auguste Milhès.

Une étude sur la réalisation d'un réseau de chaleur urbain a également été engagé fin 2024.

Le SPIC Energies Renouvelables présente pour 2024 un solde de la section d'investissement déficitaire de 43 064,51 € et de 542 362,24 € si nous prenons en compte les dépenses engagées qui donneront lieu à une fin de réalisation en 2025.

Afin de permettre le financement de cette opération un emprunt de 825 000 € sur une durée de 20 ans au taux de 3,5 % assortie d'une phase de mobilisation de 2 ans a été conclu fin 2024 avec l'Agence France Locale.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410016-BF

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP+DM 2024	Réalisations 2024	% de réalisations
011	Charge à caractère général	25 250,00 €	- €	0,00%
012	Charges de personnel	20 000,00 €	- €	0,00%
67	Charges exceptionnelles	5 000,00 €	- €	0,00%
TOTAL GENERAL		50 250,00 €	- €	0,00%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP+DM 2024	Réalisations 2024	% de réalisations
77	Produits exceptionnels	50 250,00 €	- €	0,00%
TOTAL GENERAL		50 250,00 €	- €	0,00%

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	BP+DM 2024	Réalisations 2024	% de réalisations
001	Solde d'exécution de la section d'invest reporté	20 035,00 €	- €	0,00%
20	Immobilisations incorporelles	45 000,00 €	1 490,64 €	3,31%
23	Immobilisations en cours	990 000,00 €	41 573,87 €	4,20%
TOTAL GENERAL		1 055 035,00 €	43 064,51 €	4,08%

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	BP+DM 2024	Réalisations 2024	% de réalisations
13	Subventions Investissements	16 000,00 €	- €	0,00%
16	Emprunts et dettes assimilées	1 039 035,00 €	- €	0,00%
TOTAL GENERAL		1 055 035,00 €	- €	0,00%

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410016-BF

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le 18/04/2025
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

Vu pour être annexé à la délibération n° DL250410-022 du 10/04/2025
Saint-Sulpice-la-Pointe, le 10/04/2025
Le Maire
Rapp[illegible] BERNARDIN

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-SULPICE-la-POINTE (Tarn) 81

Numéro SIRET	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
21810271300177	COMMUNE COMMUNE DE SAINT-SULPICE LA POINTE

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE GAILLAC

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Compte administratif

BUDGET : SERVICE PUBLIC DE TRANSPORT URBAIN (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales
Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses 10
B2 - Balance générale du budget - Recettes 11

III - Vote du compte administratif
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 13
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes
A - Eléments du bilan
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 26
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 28
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 29
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 30
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 32
A3.2 - Etalement des provisions 33
A4.1 - Equilibre des opérations financières 34
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 35
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes 36
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 37
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 38
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 39
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) 40
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement 41
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement 42
A6 - Etat des charges transférées 43
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers 44
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 45
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 46
A8.3 - Opérations liées aux cessions 47
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 48
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 49
A10 - Etat des travaux en régie 50

B - Engagements hors bilan
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 52
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 53
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 54
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail 55
B1.5 - Etat des marchés de partenariat 56
B1.6 - Etat des autres engagements donnés 57
B1.7 - Etat des engagements reçus 58
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 59
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 60

C - Autres éléments d'informations
C1.1 - Etat du personnel 61
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 63
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 64

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) 65
Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes 66
Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature 68

Arrêté et signatures

Arrêté et signatures 75

(1) Etats ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
(2) Etats ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
(3) Seulement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Page pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement,
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3:

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ……, du ……).

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
LISATIONS L'EXERCICE andats et titres)	Section d'exploitation	A 186 838,57	G 199 257,41	G-A 12 418,84
	Section d'investissement	B 0,00	H 0,00	H-B 0,00
		+	+	
PORTS DE EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 11 094,43 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)	
		=	=	
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 186 838,57	Q= G+H+I+J 210 351,84	=Q-P 23 513,27

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	186 838,57	= G+I+K	210 351,84	23 513,27
	Section d'investissement	= B+D+F	0,00	= H+J+L	0,00	0,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	186 838,57	= G+H+I+J+K+L	210 351,84	23 513,27

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.
(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT)
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF — II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES — A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	Charges à caractère général	211 094,43	146 652,12	40 186,45	0,00	24 255,86
	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	**211 094,43**	**146 652,12**	**40 186,45**	**0,00**	**24 255,86**
	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses imprévues	0,00				
	Total des dépenses réelles d'exploitation	**211 094,43**	**146 652,12**	**40 186,45**	**0,00**	**24 255,86**
023	*Virement à la section d'investissement*	*0,00*				
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	***0,00***	***0,00***			***0,00***
	TOTAL	**211 094,43**	**146 652,12**	**40 186,45**	**0,00**	**24 255,86**
	Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	**0,00**				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 000,00	12 257,41	0,00	0,00	742,59
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	187 000,00	187 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	**200 000,00**	**199 257,41**	**0,00**	**0,00**	**742,59**
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	**200 000,00**	**199 257,41**	**0,00**	**0,00**	**742,59**
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*	0,00			0,00
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0,00*	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	***0,00***	***0,00***			***0,00***
	TOTAL	**200 000,00**	**199 257,41**	**0,00**	**0,00**	**742,59**
	Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	**11 094,43**				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(3) Ce chapitre n'existe pas en M 49
(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF — II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES — A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45...	**Total des opérations pour compte de tiers (4)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Total des dépenses réelles d'investissement	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (2)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (2)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	***0,00***	***0,00***		***0,00***
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	**0,00**			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45...	**Total des opérations pour le compte de tiers (4)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Total des recettes réelles d'investissement	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
021	*Virement de la section d'exploitation (2)*	*0,00*			
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (2)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (2)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	Total des recettes d'ordre d'investissement	***0,00***	***0,00***		***0,00***
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information				
	01 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

(1) Crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) *3 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*
(3) Voir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(4) Le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF — II
BALANCE GENERALE DU BUDGET — B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	186 838,57		186 838,57
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	*0,00*	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	*0,00*	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	*0,00*	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*		*0,00*	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	**186 838,57**	***0,00***	**186 838,57**

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	**0,00**
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	**186 838,57**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	*0,00*	0,00
14	*Prov. Réglementées, amort. dérogatoires*		*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (5)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	*0,00*	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations(reprises)*		*0,00*	0,00
29	*Dépréciation des immobilisations*		*0,00*	0,00
39	*Dépréciat° des stocks et en-cours*		*0,00*	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à répartir plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
3...	Stocks	0,00	*0,00*	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	**0,00**	***0,00***	**0,00**

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	**0,00**
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	**0,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement »
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF — II
BALANCE GENERALE DU BUDGET — B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
Atténuations de charges	0,00		0,00
Achats et variation des stocks (3)		*0,00*	*0,00*
Ventes produits fabriqués, prestations	12 257,41		12 257,41
Production stockée (ou déstockage)(3)		*0,00*	*0,00*
Production immobilisée		*0,00*	0,00
Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
Subventions d'exploitation	187 000,00		187 000,00
Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
Produits financiers	0,00	*0,00*	0,00
Produits exceptionnels	0,00	*0,00*	0,00
Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	*0,00*	0,00
Transferts de charges		*0,00*	*0,00*
Recettes d'exploitation – Total	**199 257,41**	***0,00***	**199 257,41**

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	**11 094,43**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	**210 351,84**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	*Prov. Réglementées, amort. dérogatoires*		*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	*0,00*	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations*		*0,00*	*0,00*
29	*Dépréciation des immobilisations (4)*		*0,00*	*0,00*
39	*Dépréciat° des stocks et en-cours (4)*		*0,00*	*0,00*
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	*Charges à répartir plusieurs exercices*		*0,00*	*0,00*
491	*Dépréciations des comptes de clients*		*0,00*	*0,00*
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		**0,00**	***0,00***	**0,00**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	**0,00**

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**0,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF — III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES — A1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	Charges à caractère général (2) (3)	**211 094,43**	**146 652,12**	**40 186,45**	**0,00**	**24 255,86**
27	Titres de transport	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
	Autres matières et fournitures	500,00	629,00	0,00	0,00	-129,00
	Sous-traitance générale	208 594,43	146 001,07	40 186,45	0,00	22 406,91
	Services bancaires et assimilés	0,00	22,05	0,00	0,00	-22,05
	Charges de personnel, frais assimilés	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Atténuations de produits (4)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Autres charges de gestion courante	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)	**211 094,43**	**146 652,12**	**40 186,45**	**0,00**	**24 255,86**
	Charges financières (b) (5)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
67	**Charges exceptionnelles (c)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
68	**Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)**	**0,00**	**0,00**			**0,00**
69	**Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
022	**Dépenses imprévues (f)**	**0,00**				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	**211 094,43**	**146 652,12**	**40 186,45**	**0,00**	**24 255,86**
023	***Virement à la section d'investissement***	***0,00***				
042	***Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)***	***0,00***	***0,00***			***0,00***
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	***0,00***	***0,00***			***0,00***
043	***Opérat° ordre intérieur de la section (10)***	***0,00***	***0,00***			***0,00***
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	***0,00***	***0,00***			***0,00***
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	**211 094,43**	**146 652,12**	**40 186,45**	**0,00**	**24 255,86**
	Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	**0,00**				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040.*
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF — III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES — A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	**Atténuations de charges (2)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
70	**Ventes produits fabriqués, prestations**	***13 000,00***	***12 257,41***	***0,00***	***0,00***	***742,59***
7061	Transport de voyageur	*13 000,00*	*12 257,41*	*0,00*	*0,00*	*742,59*
73	**Produits issus de la fiscalité (3)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
74	**Subventions d'exploitation**	**187 000,00**	**187 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
7474	Subv. exploitat° Communes	187 000,00	187 000,00	0,00	0,00	0,00
75	**Autres produits de gestion courante**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	**200 000,00**	**199 257,41**	**0,00**	**0,00**	**742,59**
76	**Produits financiers (b)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
77	**Produits exceptionnels (c)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
78	**Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)**	**0,00**	**0,00**			**0,00**
	TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	**200 000,00**	**199 257,41**	**0,00**	**0,00**	**742,59**
042	***Opérat° ordre transfert entre sections (6)***	***0,00***	***0,00***			***0,00***
043	***Opérat° ordre intérieur de la section (5)***	***0,00***	***0,00***			***0,00***
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	***0,00***	***0,00***			***0,00***
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	**200 000,00**	**199 257,41**	**0,00**	**0,00**	**742,59**
	Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	**11 094,43**				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040. RE 043=DE 043.*
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF — III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES — B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (5)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	Charges transférées	*0,00*	*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (7)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF — III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES — B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
021	*Virement de la section d'exploitation*	*0,00*			
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	*0,00*	*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (6)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8000071C du 22/02/1989
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois)
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine : Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture »
(11) Catégorie d'emprunt. (Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)
(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture
(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668
(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant le typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
(5) Taux hors opération de couverture : indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(6) Taux hors opération de couverture : indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sans unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption)
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (3)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt suivi d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées
(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement
(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement
(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre
(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)
(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois)
(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté
(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, I pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 + intérêts réglés à l'échéance + (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 666

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (n°3 y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié										
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux int.	Type de taux (5)	Index (4)	Taux int.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.
(2) Taux à la date de renégociation
(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)
(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois)
(5) Nominal à la date de renégociation
(6) Il est figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
ens de faible valeur euil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du GCT) : €	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès … ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement …).

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 106 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00			0,00
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	0,00			0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				0,00

(1) BP+BS+DM + RAR N-1.Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"
(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés
(3) Mandats et titres émis
(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

(1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)		Réalisations
	ENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PRES =A + B	**0,00**	I	**0,00**
	mprunts et dettes assimilées (A)	**0,00**		**0,00**
	Emprunts obligataires	0,00		0,00
	Emprunts en euros	0,00		0,00
	Emprunts en devises	0,00		0,00
1	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00		0,00
	Autres emprunts et dettes	0,00		0,00
	Autres emprunts	0,00		0,00
	Bons à moyen terme négociables	0,00		0,00
	Autres dettes	0,00		0,00
	enses et transferts à déduire des ressources propres (B)	**0,00**		**0,00**
10…	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*			
10…	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*0,00*		*0,00*
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)		Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**0,00**	III	**0,00**
Ressources propres externes de l'année (a)		**0,00**		**0,00**
10222	FCTVA	0,00		0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00		0,00
26…	Participations et créances rattachées			
27…	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		**0,00**		**0,00**
15…	*Provisions pour risques et charges*			
169	*Primes de remboursement des obligations*	*0,00*		*0,00*
26…	*Participations et créances rattachées*			
27…	*Autres immobilisations financières*			
28…	*Amortissement des immobilisations*			
29…	*Dépréciation des immobilisations*			
39…	*Dépréciat° des stocks et en-cours*			
481…	*Charges à répartir plusieurs exercices*			
021	*Virement de la section d'exploitation*	*0,00*		*0,00*

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A5.3.1

A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
	Charges à caractère général	0,00
	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
	Autres charges de gestion courante	0,00
	Charges financières	0,00
	Charges exceptionnelles	0,00
	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre		*0,00*
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.3.2

A5.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre		*0,00*
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

cice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

espond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers
(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes
(4) Indiquer le chapitre

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
sitions à titre onéreux				
sitions à titre gratuit				
à disposition				
ation				
en concession ou nage				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
mpte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
mpte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

dalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
ons à titre onéreux							
ons à titre gratuit							
à disposition							
ation							
en concession ou nage							
à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	*Travaux en régie*		*0,00*
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	*Immobilisations incorporelles*	*0,00*
21	*Immobilisations corporelles*	*0,00*
23	*Immobilisations en cours*	*0,00*
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.
(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser)
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux index de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)
(4) Indiquer le type d'index (ex. LIBOR 3 mois…)
(5) Taux annuel, tout frais compris
(6) Taux hors opérations de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen de taux constaté sur l'année.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. L'exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés)

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
l des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
l des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
uité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
isions pour garanties d'emprunts	D	0,00
l des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	**I = A+ B + C - D**	**0,00**
ettes réelles de fonctionnement	**II**	**0,00**
t des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	**I / II**	**0,00**

s opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

biquer l'objet du bien mobilier ou immobilier
tal = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B1.5

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement				
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I	Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique
(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023
(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N
(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N
(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

ne ine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
ofit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
ofit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

ernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L 1611-3-2 du CGCT) :
anisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
que « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
nne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
nne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
nne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les intitulés ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (6)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif
TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
S : Social
MS : Médico-social
MT : Médico-technique
SP : Sportif
CUL : Culturel
ANIM : Animation
POL : Police
POMP : Sapeurs-pompiers
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP)
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans le limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'y ait été recruté dans les conditions prévues par le CGFP
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %
332-8-6° : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (<10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité
337-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent : peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10
326, 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352)
343-1, 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction)
333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et faire l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »)

(6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 321-5, 332-10 et 332-11 du CGFP

(7) Occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 24 octobre 1985

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

e annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du el en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc… et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif)

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, …).

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.
(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET 015722024 COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE / Numéro SIRET : 21810271300110

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	12 876 738,50	11 276 436,10	0,00	11 276 436,10
RECETTES	12 876 738,50	12 228 436,69	0,00	12 228 436,69
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	7 942 718,51	5 091 141,05	595 253,49	5 686 394,54
RECETTES	7 942 718,51	4 622 438,71	783 722,05	5 406 160,76

BUDGET 05ENR2024 SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL ENR / Numéro SIRET : 21810271300193

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	50 250,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	50 250,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 055 035,00	43 064,51	479 262,73	522 327,24
RECETTES	1 055 035,00	0,00	825 000,00	825 000,00

BUDGET 03TRA2024 TRANSPORT URBAIN / Numéro SIRET : 21810271300177

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	211 094,43	186 838,57	0,00	186 838,57
RECETTES	211 094,43	199 257,41	0,00	199 257,41
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET 045712024 LOTISSEMENT MONTAUTY / Numéro SIRET : 21810271300185

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	340 603,97	199 017,27	0,00	199 017,27

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

BUDGET 045712024 LOTISSEMENT MONTAUTY / Numéro SIRET : 21810271300185				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
RECETTES	340 603,97	239 392,12	0,00	239 392,12
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	81 713,57	16 953,61	0,00	16 953,61
RECETTES	81 713,57	17 017,08	0,00	17 017,08

BUDGET 02ASS2024 ASSAINISSEMENT SAINT-SULPICE-LA-POINTE / Numéro SIRET : 21810271300128				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 146 262,19	660 608,75	0,00	660 608,75
RECETTES	1 146 262,19	674 137,59	0,00	674 137,59
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 590 260,55	584 896,21	0,00	584 896,21
RECETTES	2 590 260,55	707 636,79	21 000,00	728 636,79

(1) Cumul du BP, BS et DM.
(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	14 624 949,09	12 322 900,69	0,00	12 322 900,69
RECETTES	14 624 949,09	13 341 223,81	0,00	13 341 223,81
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	11 669 727,63	5 736 055,38	1 074 516,22	6 810 571,60
RECETTES	11 669 727,63	5 347 092,58	1 629 722,05	6 976 814,63
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	26 294 676,72	18 058 956,07	1 074 516,22	19 133 472,29
TOTAL AGREGE DES RECETTES	26 294 676,72	18 688 316,39	1 629 722,05	20 318 038,44

(1) Cumul du BP, BS et DM.
(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C5

Présentation agrégée par nature

	Type de dépense	Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets,licences,marques,droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

	Type de dépense	Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Concessions, brevets,licences,marques,droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUON DES RISQUES NATURELS (1)

	Type de dépense	Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets,licences,marques,droits et valeurs similaires	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

	Type de dépense	Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
[illegible]0	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
[illegible]0	Concessions, brevets,licences,marques,droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
[illegible]0	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
[illegible]0	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
[illegible]5	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
[illegible]0	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
[illegible]5	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
[illegible]5	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
[illegible]0	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
[illegible]0	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
[illegible]	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

	Type de dépense	Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets,licences,marques,droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

	Type de dépense	Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Concessions, brevets,licences,marques,droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

	Type de dépense	Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets,licences,marques,droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changemenr climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.
La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

nbre de membres en exercice : 29
nbre de membres présents : 0
nbre de suffrages exprimés : 0
TES :
r : 0
tre : 0
tentions : 0

e de convocation : 04/04/2025

Présenté par (1) RAPHAEL BERNARDIN,
A SAINT-SULPICE LA POINTE le 10/04/2025
(1) RAPHAEL BERNARDIN,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDINNAIRE
A SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, le 10/04/2025
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

001. BERNARDIN Raphaël , Maire	
002. MAALLEM Hanane , 1ère Adjointe	
003. SAADI Laurent , 2ème Adjoint	
004. MARCHAND Nathalie , 3ème Adjointe	
005. COUPEY Maxime , 4ème Adjoint	
006. BLANC Laurence , 5ème Adjointe	
007. BERGONNIER Stéphane , 6ème Adjoint	
008. CAPUS Bernard , 7ème Adjoint	
009. MARC Bernadette , Conseillère	
010. GINOUX Andrée , Conseillère	
011. OURLIAC Alain , Conseiller	
012. JOUVE Christian , Conseiller	
013. DRABEK Marie-Claude , Conseillère	
014. FELIGETTI Jean-Philippe , Conseiller	
015. CABARET Jean-Pierre , Conseiller	
016. SENEGAS Laurence , Conseillère	
017. BELY Nicolas , Conseiller	
018. ALBAGNAC Benoît , Conseiller	
019. MURIEL Philippe , Conseillère	
020. CARBONNE Emmanuelle , Conseillère	
021. PALLUEL Cédric , Conseiller	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

022. BOUZID Bekhta , Conseillère	
023. OULD AMER Nadia , Conseillère	
024. LASSALLE Julien , Conseiller	
025. FILLION Stéphane , Conseiller	
026. MANTEAU Isabelle , Conseillère	
027. LACOSTE Maxime , Conseiller	
028. BROS Sébastien , Conseiller	
029. BEAUD Valérie , Conseillère	

Certifié exécutoire par (1) RAPHAEL BERNARDIN, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A Hôtel de Ville, Parc Georges Spénale, 81370 SAINT-SULPICE LA POINTE,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
(2) L'assemblée délibérante étant : LE CONSEIL MUNICIPAL.
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le 18/04/2025
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 18
Nombre de suffrages exprimés : 26
VOTES :
Pour : 26
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 04/04/2025

Présenté par (1) RAPHAEL BERNARDIN,
A SAINT-SULPICE LA POINTE le 10/04/2025
(1) RAPHAEL BERNARDIN,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDINNAIRE
A SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, le 10/04/2025
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

001. BERNARDIN Raphaël , Maire	
002. MAALLEM Hanane , 1ère Adjointe	
003. SAADI Laurent , 2ème Adjoint procuration à N. MARCHAND	
004. MARCHAND Nathalie , 3ème Adjointe	
005. COUPEY Maxime , 4ème Adjoint	
006. BLANC Laurence , 5ème Adjointe	
007. BERGONNIER Stéphane , 6ème Adjoint	
008. CAPUS Bernard , 7ème Adjoint	
009. MARC Bernadette , Conseillère	
010. GINOUX Andrée , Conseillère	
011. OURLIAC Alain , Conseiller procuration à L. BLANC	
012. JOUVE Christian , Conseiller procuration à E. CARBONNE	
013. DRABEK Marie-Claude , Conseillère	
014. FELIGETTI Jean-Philippe , Conseiller procuration à S. BERGONNIER	
015. CABARET Jean-Pierre , Conseiller procuration à B. MARC	
016. RIGAL Christian , Conseiller	
017. SENEGAS Laurence , Conseillère procuration à N. OULD-AMER	
018. BELY Nicolas , Conseiller	
019. ALBAGNAC Benoît , Conseiller	
020. MURIEL Philippe , Conseillère	
021. CARBONNE Emmanuelle , Conseillère	

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 081-218102713-20250410-DL250410022-BF

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

022. PALLUEL Cèdric , Conseiller pouvoir à M C DRABEK	
023. OULD AMER Nadia , Conseillère	
024. LASSALLE Julien , Conseiller	
025. FILLION Stéphane , Conseiller	
026. MANTEAU Isabelle , Conseillère	
027. LACOSTE Maxime , Conseiller pouvoir à I. MANTEAU	
028. BROS Sébastien , Conseiller	
029. BEAUD Valérie , Conseillère pouvoir à H. MAALLEM	

Certifié exécutoire par (1) RAPHAEL BERNARDIN, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A Hôtel de Ville, Parc Georges Spénale, 81370 SAINT-SULPICE LA POINTE,le 10 AVR. 2025

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
(2) L'assemblée délibérante étant : LE CONSEIL MUNICIPAL.
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE (Tarn)